

Internet trop lent ? L'alternative : Internet par satellite Le haut débit s'appelle skyDSL ! jusqu'à 12 Mbit/s pour seulement 29,90 €

- Elections régionales COP21 Attentats à Paris Procès Xynthia

Accueil > Pays de la Loire >

Recevez gratuitement notre newsletter Chaque jour, l'essentiel de l'actualité est dans votre boîte mail

mon.adresse@mail.fr

Les amis de la gérante n'auraient pas dû l'aider

Pays de la Loire - 18 Novembre

écouter



Facebook 1275 Twitter google+ [email icon]

Achetez votre journal numérique

Patrick ANGEVIN.

Justice. Le petit bar de Parennes est en sursis. La gérante a été condamnée, lundi, pour travail dissimulé. Dispensée de peine, elle a l'Urssaf sur le dos.

À la barre du tribunal correctionnel, Marielle, solide femme de 51 ans à la voix assurée, en a visiblement gros sur la patate. La gérante du Sporting bar, à Parennes, petite commune de 500 habitants, proche de Sillé-le-Guillaume, dans la Sarthe, est jugée pour travail dissimulé.

Que reproche-t-on à la commerçante qui n'a jusqu'ici jamais eu affaire à la justice ? D'avoir employé, sans les déclarer, cinq personnes le samedi 7 juin 2014, jour de la fête du village. Il s'agissait de membres de sa famille et d'amis.

Tout est parti d'une visite des gendarmes le 31 mai. À la demande du maire, ils viennent demander à Marielle de mieux « tenir » son bar. Ces derniers temps, il y a eu un peu de bazar dans la rue, certains soirs.

Lors de la visite, les gendarmes remarquent une jeune femme qui prépare un café derrière le

Pays de la Loire

- 07h00 Procès Xynthia. L'audition très attendue de René Marratier
22/11 Ligue 1. Patrice Garande : "C'est un bon point"
22/11 La tracto-vélo reprend la route
22/11 La Baule. Des coups de feu en direction d'une boîte de nuit
22/11 Der Zakarian : "Il faudra rattraper les points perdus"

Services Ouest-France

- Abonnés, découvrez vos privilèges
- Abonnés, gérez votre abonnement
- Achetez le journal numérique du jour (0,95€)
- Abonnez-vous à partir de 1€/mois
- La Boutique Ouest-France
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs

Les plus lus

Les plus commentés

- Attentats à Paris. L'effroyable liste des morts ou 130 destins brisés - Faits divers
Attentats à Paris. L'énigme du Stade de France - Société
Attentats à Paris. Sa cousine a été tuée au Bataclan, il écrit à Daech - Société
Attentats à Paris. DIRECT. La Tour Eiffel, aux couleurs de la France - France
Pierre Perret. Le dérapage mal contrôlé du chanteur sur Hollande - Musiques

À PARTIR [social media icons]

comptoir. Ils vérifient : le bar n'a pas de salarié. « **Mais c'était seulement ma fille qui se faisait un café** », s'étrangle Marielle devant le président Ascensi.

Les gendarmes décident, eux, d'un nouveau contrôle, le 7 juin, le jour de la fête du village. Et là, bingo ! Cinq personnes non déclarées travaillent dans le bar et à la buvette provisoire.

« **Mais enfin, nous sommes dans une fête de village !** s'étonne M<sup>e</sup> Peltier, l'avocat de Marielle. **Cela se passe comme cela partout. Les proches et les amis viennent donner un coup de main.** » Tous ont d'ailleurs témoigné qu'ils ne devaient pas être payés. « **Cela devait se régler par un repas offert par ma cliente...** »

M<sup>e</sup> Peltier reconnaît que « **oui, juridiquement, il y a tous les moyens de la condamner. Mais les poursuites sont tout à fait excessives** ». Car, pour Marielle, l'enjeu est de taille. C'est l'avenir de son commerce qui est en jeu.

Mariée à un chauffeur routier, la commerçante ne dégage que quelques milliers d'euros par an avec le Sporting bar. Or, si elle est condamnée, même à une peine symbolique, l'Urssaf est fondée à lui réclamer pas moins de... 55 000 €. Une somme qu'elle n'a pas. Il faudra mettre la clé sous la porte.

Inconcevable pour M<sup>e</sup> Peltier, qui dénonce un deux poids, deux mesures. « **Le parquet aurait pu ne pas poursuivre. Cela lui est arrivé en d'autres occasions...** », rappelle-t-il, en évoquant cette affaire de destruction de biens jamais jugée. Allusion claire à cette magistrate d'une ville voisine venue au Mans détruire la voiture de la maîtresse de son avocat de mari.

M<sup>e</sup> Peltier demande au tribunal « **de juger en toute humanité** » et de prononcer la relaxe. Le tribunal en a décidé autrement. Marielle est jugée coupable, mais elle est dispensée de peine, preuve que ses arguments ont quand même fait mouche. Mais avec l'Urssaf désormais sur le dos, les jours du Sporting bar sont sans doute comptés.

• Tags : Pays de la Loire - Mayenne

## A lire aussi

Contenus sponsorisés par Outbrain



**Comment brûler des calories naturellement ?**

(Ma vie en couleurs)



**Travaux de rénovation énergétique : toutes les aides financières**

(renovation-info-service.gouv.fr)



**Déco: inspirez-vous de cet appartement lyonnais chic et vintage**

(Maisons du Monde)

**Fioul domestique : Savoir à quel moment commander**

(Fioulmarket.fr)

**Déco: inspirez-vous des briques rouges et ateliers d'artistes d'Hambourg**

(Maisons du Monde)

**Quelques astuces pour une couette parfaite**

(Ma Vie En Couleurs)

**Dîner en famille : des exemples de recettes simples pour toute la semaine**

(Envie de Plus)

**L' A 11 ne va pas rouvrir ce mardi : blindés et hélico sur place**

(Ouest France)

**Gâteau au yaourt**

(Ma Vie En Couleurs)

**Oudon**

(Ouest France)

**3 coiffures express pour cheveux courts**

(Ma vie en couleurs)

**Automobile. Il invente le moteur à eau et personne n'en veut**

(Ouest France)

**Recette : Charlotte au chocolat**

(La Table à Dessert)

**Hyundai i30 DCT-7, un mariage heureux**

(Ouest France Auto)

**Quelle solution pour connecter son ordinateur à sa télé ?**

(Orange Le Collectif)

**Dossier Les métiers les plus recherchés**

(France Emploi)

**Avant/Après : Découvrez la transformation étonnante d'une vieille bâtisse en...**

(Houzz)

**Qu'est-ce la taxe cabane de jardin ?**

(Ouest France Immo)

Contenus sponsorisés par Digiteka

**L'actualité en vidéo : Nouveau blocage devant le site GDE ce lunc**

€240

TTC A/R

Soumis à conditions,  
consultez flytap.com

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE



Etudiants, vos projets font décoller le campus ?



Gagnez 3 x 500€ !

INSCRIVEZ-VOUS



**Vente maison**

Sotteville-lès-Rouen 76

160 000 €



**Vente maison**

Carentan 50

269 170 €

[Retrouvez toutes nos offres immobilières](#)

VOIR NOS OFFRES